

REPUBLIQUE FRANCAISE  
----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
----  
COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 15/04/25

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2025 / 091

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 18

Exprimés : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 8 avril 2025.

Étaient présents : Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Chantal PRIEUR (adjoints), Jeanine CALCIO GAUDINO, Bahya BAILICHE Michel DROUVILLE, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jocelyne PION, Marie-Laure BOIZOT, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Laurent LETRILLARD.

Absents représentés : Emilie ORGEL, Gaëlle BENOIT, Bernard CLEMENT.

Absente excusée : Dominique AGUILAR.

Absents : Lucas MANUEL, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Nabil HAMAM.

Secrétaire de séance : Jocelyne PION.

*Nomenclature @ACTES : Domaine et Patrimoine / Autres actes de gestion du domaine public*

**DOMAINE ET PATRIMOINE**  
**DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC**

Depuis 2023, une démarche de féminisation des noms de rues et espaces publics, alimentée par la contribution citoyenne, a été initiée avec la volonté d'accroître la visibilité des femmes ayant tenu un rôle dans l'histoire locale ou nationale, mais aussi la volonté de résonance avec l'histoire des lieux retenus. Dans ce contexte, il est proposé de dénommer un espace public de Tonnerre.

**ANNE SYLVESTRE**

L'attachement de Mme Anne Sylvestre à la ville de Tonnerre était ancien. Elle nourrissait un lien particulier avec la ville. Amoureuse de la Fosse Dionne, dont elle avait fait le sujet d'un spectacle, "Ivonne et Toinou", monté avec les élèves du conservatoire au début des années 2000, elle a longtemps été propriétaire d'une maison dans la région. Figure importante de la chanson française, elle est née en 1934 et décédée en 2020, à l'âge de 86 ans.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L.2213-28 ;
- Vu le décret du 19 décembre 1994 qui impose de nommer les voies ;
- Vu l'avis du Conseil d'État en date du 19 juin 1974 « *le maire tient de ses pouvoirs généraux de police le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies et d'interdire celles qui seraient contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs* ».
- Vu l'avis du ministère de l'Intérieur, en date du 11 août 2016 : « *Aucune disposition législative ou réglementaire ne fait obligation d'une consultation ou d'une demande*

*d'autorisation à un éventuel héritier ou descendant d'une personnalité dont le nom va être utilisé pour dénommer un lieu public. » ;*

- Vu les décisions rendues par le Conseil d'Etat, faisant jurisprudence en la matière ;
- Considérant que le choix de nom ne doit pas « porter atteinte à l'image de la commune », ni « heurter la sensibilité des personnes » et ne doit pas être de nature à provoquer un trouble à l'ordre public ;
- Considérant l'avis favorable de Mme Philomène Petitjean, fille de Mme Anne Sylvestre, suite au courrier en date du 17/02/2025 ;
- Considérant l'avis favorable de la Commission en charge du patrimoine, de l'urbanisme, de la voirie, des travaux et des grands projets du 01/04/2025 ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 21</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- De dénommer l'espace créé suite à la réhabilitation de l'Espace Bouchez et la démolition de l'ancienne salle polyvalent : Square Anne Sylvestre.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.



Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre